

# La Voie à Suivre

## Ki Tetsé

742



Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France  
Tel.: +331 42 08 25 40 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com

Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France  
Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com

14 Elloul 5772 - 1<sup>er</sup> Septembre 2012

Rabbi David Pinto Chlita

### La guerre sainte aux portes des yeux

**O**n lit toujours cette paracha en Elloul, le mois de la miséricorde et des seli'hot, et c'est le moment qui convient le mieux pour se rapprocher de Hachem, vaincre ses mauvais instincts, se sanctifier et purifier ses pensées, pour qu'en arrivant au jour du jugement devant le Roi du monde, on mérite d'être inscrit pour une vie bonne et paisible. Et pendant ces jours-là, on sonne du chofar pour faire vibrer les cordes de l'âme et éveiller les cœurs, afin que l'homme désire revenir vers le Créateur et améliorer sa conduite et ses comportements. Les commentateurs ont dit que le mot « chofar » est de la même racine que « chipour », amélioration, car tout le but de la sonnerie du chofar est de susciter le désir d'améliorer ses actions et de rectifier sa façon de vivre.

Je voudrais ajouter que le « chofar » s'appelle aussi « trompette », ainsi qu'il est dit « vous sonnerez (outekatem) des trompettes » (Bemidbar 10, 10). Les « trompettes » ('hatsrotsrot) sont une allusion aux parvis ('hatserot) de Hachem. La Torah demande que l'homme plante (itka) le piquet de sa tente avec tout son être dans les parvis de Hachem, à savoir qu'il s'installe dans le beit hamidrach pour étudier la Torah, comme le roi David qui a demandé à « être installé dans la maison de Hachem tous les jours de (sa) vie » (Téhilim 27, 4). En effet, s'il a l'intelligence de planter sa tente entre les murs du beit hamidrach et des parvis de Hachem, il lui est assuré qu'il sera protégé de tous les dégâts, à la fois spirituels et matériels. Le mauvais penchant ne pourra pas le vaincre, et comme l'ont dit les Sages (Kidouchin 30b) : si cet infâme t'attaque, traîne-le au beit hamidrach. S'il est de pierre, il fondra, s'il est de fer, il éclatera. C'est cela l'allusion qui se trouve dans le chofar, car quiconque cherche à se sanctifier et à purifier son âme doit étudier la Torah avec assiduité dans les parvis de Hachem, où il est protégé et gardé de tout mal, si bien qu'Amalek n'a pas le pouvoir de le dominer.

La paracha commence par « quand tu partiras en guerre contre ton ennemi et que Hachem ton D. le livrera dans ta main ». Si l'homme part en guerre contre son mauvais penchant, il lui est promis que le Saint, béni soit-Il le lui livrera, et que le yetser hara sera prisonnier et foulé aux pieds sans aucune possibilité de se relever. Mais la Torah continue en disant : « que tu voies parmi les prisonniers une femme de belle apparence et que tu la désires », c'est-à-dire qu'il est vrai que le mauvais penchant est déjà prisonnier et soumis, sans pouvoir tenter l'homme au mal, tout cela est bel et bon pour les autres désirs, mais en ce qui concerne l'attrance pour une femme ou pour regarder quelque chose d'interdit, l'homme n'est pas encore vainqueur, il n'est pas vacciné, et malgré la victoire dont il a joui dans sa guerre contre le yetser hara, ce dernier a encore la possibilité de l'étonner et de lui dresser d'autres pièges dans lesquels il risque de tomber. Ainsi, tout à coup, sans le vouloir, il aura sous les yeux quelque chose qu'il n'est pas permis de regarder, comme dans le verset « si tu vois parmi les prisonniers une femme de belle apparence et que tu la désires » ; en effet, un léger regard risque de l'aveugler et de le faire tomber dans les pièges du désir, tout cela parce que quand il s'agit de l'attrance pour une femme, il faut une force beaucoup plus grande que pour les autres instincts qu'abrite le cœur humain. Et je m'étonne de ceux qui vont à des fêtes, regardent des femmes face à face et bavardent avec elles de futilités, sans que ce grand et terrible péché les concerne le moins du monde.

Et la Torah met en garde : « tu la feras entrer dans ta maison », c'est-à-dire qu'il ne faut pas croire que cela n'a aucune importance de regarder une femme quelle qu'elle soit et de penser à elle, puisque cela ne comporte aucune faute effective avec elle, mais il faut être averti que la voir risque de mener à « tu la feras entrer dans ta maison ».

Cela signifie qu'elle a le pouvoir de s'infiltrer dans les profondeurs de son âme et de pénétrer dans les méandres de sa tête. Et même si la pensée interdite est encore endormie en lui, elle a en tous cas le potentiel de se réveiller un beau jour en une circonstance quelconque, voire en pleine prière ou en pleine étude de la Torah.

Car de même qu'un appareil photo fixe une image, la vue des yeux grave un spectacle dans le cerveau humain. Et il est possible que quand on se tient en prière devant Hachem, tout à coup une pensée étrangère se met à monter et aveugle la pensée. Alors, toute cette prière-là est allée aux forces impures. Quant à celui qui a touché à cela sans prendre garde à sanctifier ses yeux et à purifier ses pensées, qu'il sache avec certitude que la racine d'Amalek est en lui et que s'éveilleront et se multiplieront sans cesse en son cœur des doutes sur la foi et des questions sur la façon dont D. conduit le monde. Même si l'on s'efforce d'étudier la Torah et de pratiquer les mitsvot avec exactitude, un certain refroidissement continue malgré tout à dominer la personne, tout cela parce qu'elle est loin de la sainteté et de la pureté. C'est pourquoi on doit s'efforcer autant qu'il est possible de veiller à la sainteté des yeux et de les purifier. C'est la bonne façon de repousser l'Amalek qui se trouve dans le cœur, car les doutes disparaissent grâce à la sainteté, et à la place de la froideur dans le service de Hachem, le cœur sera au contraire animé d'une flamme sainte pour la Torah et les mitsvot.

Nous comprenons maintenant que lorsque l'homme vainc son mauvais penchant et le soumet, il doit prendre garde à ne pas élever la voix en s'imaginant qu'il le domine déjà totalement. Il doit au contraire continuer à porter une attention extrême à ne pas regarder les femmes, de peur de s'imaginer que rien de sordide ne peut le toucher s'il les regarde, puisqu'il s'est bien gardé de faire quoi que ce soit avec elles.

Le simple fait de regarder une femme suffit à la faire entrer « dans ta maison », qui est le corps, et peut causer d'immenses dommages, jusqu'à l'engendrement de fils rebelles qui n'écoutent pas la voix de leurs parents. C'est cela l'Amalek qui se cache dans le cœur de l'homme et lui insinue des doutes sur la foi et la façon de servir Hachem, sans que ce dernier comprenne que tout cela a été provoqué parce qu'il a regardé des femmes. Il croit que cela n'a aucune conséquence spirituelle, mais au contraire, le fait d'avoir regardé l'empêchera plus tard de craindre D., et il ira de mal en pire spirituellement parlant, jusqu'à en arriver à des pensées qui le mettront véritablement en danger.

Puisse la volonté de D. être qu'Il nous permette d'effacer le souvenir d'Amalek de notre cœur, et que celui-ci soit entièrement dévoué à Le servir, Amen, Amen.

Paris	Lyon	Marseille	Allumage
20:16	20:02	19:57	
21:23	21:06	20:58	Fin



## Les Paroles des Sages

### Les « rachei yéchivot » révèlent leur secret

Dans le monde de la Torah, la première semaine du « zman Eloul » vient de prendre fin : des milliers de bnei Torah, des hommes de grande stature, ont repris leur étude persévérante et s'y adonnent jour et nuit. Le fondement essentiel sur lequel tout ben Torah peut compter pour être le moteur de sa réussite est le principe sacré du respect des temps d'étude. Le directeur de la yéchivat « Porat Yossef », le gaon Rabbi Ben Tsion Abba Chaoul, avait l'habitude de dire (paroles rapportées dans son ouvrage « Or Letsion – 'Hokhma OuMoussar) que les heures des sedarim fixés par la yéchiva étaient sacrées. Il ne faut jamais se dérober à ces temps d'étude, même en état de fatigue. Si quelqu'un sent la lassitude l'envahir et ne peut poursuivre son étude, il se contentera de somnoler sur la table, mais on ne peut annuler les moments consacrés à la Torah et il faut y être soumis.

Si la matinée d'étude doit prendre fin à treize heures, il s'agit bien de treize heures et non de treize heures moins deux. De même, si le séder est censé démarrer à neuf heures, c'est à neuf heures et pas à neuf heures une, mais celui qui viendra en avance montrera ainsi son estime pour la Torah. Nous le constatons également dans notre vie quotidienne : lorsque nous avons un rendez-vous important, nous partons en avance de peur d'être retardés en chemin. On ne doit pas entrer à la maison d'étude comme dans un moulin !

Maintenant, j'étudie

Le directeur de la yéchivat « Kol Torah », Rabbi Chelomo Zalman Auerbakh, a affirmé s'être résolument engagé à instituer des sedarim fixes pour son étude, à ne jamais les interrompre quelles que soient les circonstances, et à ne s'occuper des autres choses, même les plus urgentes, qu'entre les sedarim. Il a reconnu que c'est précisément grâce à ce comportement qu'il a pu acquérir un tel niveau dans l'étude.

Il agissait ainsi déjà dans sa jeunesse. Les sedarim étaient sacrés pour lui, et il y tenait comme à la prune de ses yeux. A cette époque, ses parents vivaient dans une misère indescriptible, mais puisque son père, qui était un juste, ne voulait pas s'endetter, Rabbi Chelomo Zalman s'était engagé à s'occuper de la subsistance de la maison et s'était chargé de dettes pour alléger les dépenses de sa famille. Toutes les procédures techniques liées au « guema'h » se faisaient uniquement entre les heures des sedarim, et n'empiétaient jamais sur ces derniers.

Son fils, le gaon Rabbi Ezriel, a dit : « De nombreuses histoires circulent sur les extraordinaires actes de bonté accomplis par mon père. On a presque l'impression que sa maison était une institution de charité. Mais tout le monde ne sait pas qu'il ne s'investissait dans ses œuvres de bienfaisance qu'entre les sedarim. A la maison, nous le voyions seulement étudier la Torah du matin au soir sans répit ! »

Dans l'éloge funèbre de Rabbi Chelomo Zalman Auerbakh, le gaon Rabbi Yéhouda Adès, directeur de la yéchivat « Kol Ya'akov », a rapporté une histoire racontée par un avrekh de haut niveau, compagnon d'étude de Rabbi Chelomo Zalman : ils avaient décidé d'étudier ensemble entre dix heures du soir et une heure du matin. Une fois, alors qu'ils étaient en pleine étude, ils ont entendu frapper à la porte de la pièce, mais le Rav a dit à son partenaire : « Fais comme si tu n'avais rien entendu et ne réponds pas, main-

tenant nous étudions ! » Une autre fois, des gens ont frappé à la porte avec insistance en s'écriant : « C'est une question de vie ou de mort ! » Alors le Rav a répondu : « Je ne suis pas médecin ! Maintenant j'étudie. Revenez à deux heures du matin, je pourrai vous recevoir. Pour le moment je ne peux pas m'interrompre. »

### Sois concentré uniquement dans la prière

C'est avec une sérénité et une maîtrise de soi extraordinaires que se comportait Rabbi 'Haïm Friedlander, machguia'h de la yéchivat Poniewitz. Grâce à cela, il réussissait à mener plusieurs actions différentes en un temps très limité. Chaque semaine, il donnait plus de vingt cours et huit conférences. Il avait un programme quotidien fixe et précis auquel s'ajoutait encore une chose, puis une autre, et encore une autre... A quoi donner la priorité ? A quoi renoncer ? C'est ainsi que le machguia'h, qui trouvait un temps pour chaque chose, se distinguait en soupesant chacune de ses démarches. Nous avons déjà raconté que le mariage de l'un de ses fils avait été fixé pour sept heures du soir. Ce même jour, Rabbi 'Haïm participait à une réunion organisée à « El Hamekorot » jusqu'à sept heures ! Lors des fiançailles de sa fille, Rabbi 'Haïm a soudain disparu : cette fois aussi, il s'est avéré qu'il assistait à une réunion d'« El Hamekorot ». Une autre fois, un jeune homme qui avait manqué un cours de préparation au mariage a demandé au machguia'h de le lui faire rattraper : le moment que Rabbi 'Haïm a trouvé était l'heure qui précédait le mariage de son fils.

Le jour où lui est parvenue la nouvelle de sa grave maladie, il est tout d'abord allé consulter le Rav Shakh. Puis il s'est rendu à la yéchiva pour étudier du moussar et prier 'arvit, et c'est seulement ensuite qu'il est rentré chez lui, où l'attendait un couple ayant des difficultés conjugales.

Il s'est installé pour discuter avec eux pendant une heure environ avant de se tourner enfin vers sa famille. « Quel est le secret de la sérénité ? » a osé lui demander l'un de ses disciples. Il a répondu : « C'est simple. Lorsque tu es occupé à prier, sois concentré uniquement là-dessus. Lorsque tu étudies, ne sois préoccupé que par cette étude. C'est ainsi que tu accèderas à la tranquillité d'esprit. »

L'un de ses amis a témoigné : « Quiconque a entendu parler des diverses œuvres menées par le machguia'h pense qu'il avait des dizaines d'activités par jour. Mais c'est faux. Il avait une seule occupation, puis encore une occupation, et ainsi de suite. Mais aucune n'empiétait sur l'autre. »

## Garde Ta langue

### C'est une faute d'une extrême gravité

Parler des défunts avec mépris est également interdit. Nos décisionnaires ont écrit qu'il y a une interdiction des Anciens s'accompagnant d'un anathème de médire des morts et de leur créer un mauvais renom, même s'ils avaient été des hommes simples et ignorants. A plus forte raison, quiconque parle avec mépris d'un érudit commet une faute très grave et doit être excommunié (Yoré Déa 243, 7). Cette interdiction de mépriser un talmid 'hakham s'applique même si c'est de sa personne que l'on parle, et à combien plus forte raison si l'on dénigre sa Torah !

(‘Hafets ‘Haïm)

### « Tu es tenu de les relever avec lui » (22, 4)

Nos maîtres ont expliqué que quiconque voit l'animal de son ami crouler sous sa charge doit recharger le fardeau avec le maître de l'âne, comme il est dit : « Tu es tenu de les relever avec lui. » Mais si les propriétaires sont partis en disant : « C'est à toi qu'incombe la mitsva ! Recharge-le si tu veux ! », on est dispensé de le faire. Dans son livre « Cha'arei Yéchou'a », Rabbi Yéchou'a Attia en tire un enseignement qui s'étend à tous les domaines de notre vie : si nous nous sanctifions en bas, alors nous serons saints en-Haut. Si dans notre prière nous demandons « Préserve ma langue du mal et mes lèvres des discours perfides », et que nous nous employons vraiment à concrétiser cette requête, alors le Ciel nous aidera de son côté à protéger nos paroles. Mais si après la prière nous oublions notre demande et ne faisons rien pour éviter les propos interdits, pourquoi Hachem nous aiderait-Il ?

### « Tu prendras soin de renvoyer la mère, après quoi tu peux prendre les petits » (22, 7)

Le passage traitant du renvoi du nid de la mère commence par un « kaf » et se termine par un « mem », qui ont ensemble la valeur numérique de soixante. De même, les passages relatifs au parapet et à la vigne commencent par un « kaf » et se terminent par un « mem ». Or la lettre « samekh » (de valeur numérique soixante) renvoie au verset : « Hachem soutient (somekh) tous ceux qui tombent » (Téhilim 145).

Un jour, un père a dit à son fils : « Monte au pigeonnier et apporte les jeunes oiseaux. » Il est monté, est tombé et est mort. Où est donc la longévité promise ? Hachem lui a accordé une longue vie dans le monde de l'éternité ('Houlin 142). Quant à la construction d'un parapet autour du toit, Hachem soutient (somekh) tous ceux qui risquent de tomber. En ce qui concerne l'interdit « Tu ne procéderas pas à des mélanges avec ta vigne », nous ne sommes coupable que si nous semons du blé et de l'orge avec la vigne en jetant toutes ces graines d'une même poignée (Berakhot 22), auquel cas il faudra tout brûler, mais si nous ne le faisons pas de cette manière, Hachem soutient (somekh) tous ceux qui tombent.

(Keli Yakar)

### « Si tu t'abstiens de faire des vœux, tu ne seras pas répréhensible » (23, 23)

Dans Hilkhoh 'Arakhin (8, 12), le Rambam explique ainsi le texte : bien que les choses réservées, les offrandes mises à l'écart et les dons correspondant à la valeur d'une personne soient des mitsvot, et qu'il faille les accomplir afin de ne pas être avare et d'obéir à l'ordre de nos Sages « Honore D. de toute ta fortune », il ne serait pas grave de ne rien mettre à part de cette façon. En effet, la Torah a témoigné : « Si tu t'abstiens de faire des vœux, tu ne seras pas répréhensible. »

## La lumière du Zohar

### « Ton camp doit être saint » (23, 15)

Rabbi Chim'on a dit : « Hachem ton D. » fait référence à la présence divine qui réside en Israël, et plus encore en exil, afin de protéger les bnei Israël de toutes parts, pour que les nations étrangères ne les anéantissent pas.

Or les ennemis des bnei Israël ne peuvent leur nuire que si ces derniers affaiblissent la Chekhina face aux princes des autres peuples. Alors ils pourront leur causer du tort, les dominer et instituer de mauvais décrets les concernant.

Puis lorsque les bnei Israël se repentent, la force et la puissance des princes des nations et des ennemis d'Israël se brise.

C'est pourquoi « ton camp doit donc être saint » : il ne faut pas se rendre impur en transgressant les paroles de la Torah, car les nations nous rendraient impurs.

(A'harei 75a)

## A la lumière de la Paracha

### Le rôle d'un parapet dans une maison juive

« Quand tu bâtiras une maison neuve, tu établiras un parapet autour du toit, pour éviter que ta maison soit cause d'une mort, si quelqu'un venait à en tomber. » (Devarim 22, 8)

La lutte contre le mauvais penchant concerne chacun de nous, à tout endroit et à tout moment. Nous devons tous le combattre afin qu'il ne nous domine pas. Puis après l'avoir vaincu, nous devons construire notre maison.

Or tout juif est comparable à une « maison », car la présence divine y réside. En effet, les Anciens (Rabbeinou Ephraïm Chemot 25, 8) ont commenté ainsi le verset « Ils Me construiront un sanctuaire, et Je résiderai au milieu d'eux » (Chemot 25, 8) : il n'est pas dit « en lui », mais « au milieu d'eux », c'est-à-dire « en chacun d'entre eux ».

Selon ce que nous venons de dire, j'aimerais expliquer pourquoi le passage relatif au parapet est juxtaposé à celui qui traite de la guerre. La Torah a demandé : « Lorsque tu construis ta maison, pense à établir une barrière à tout endroit pour que le mauvais penchant ne puisse pas entrer, te faire trébucher et causer une mort dans ta demeure. »

Ajoutons que le toit est le lieu le plus élevé de la maison. Or par ailleurs, la Torah a dit : « Si tu vas en guerre contre tes ennemis et que tu es vainqueur, veille à ne pas t'enorgueillir ni à affirmer 'Voici, j'ai vaincu mon mauvais penchant et je me suis construit une nouvelle maison pour y faire résider la présence divine. Pourquoi ai-je donc encore besoin de servir mon Créateur ?' » La Torah nous a mis en garde en ordonnant : « Tu établiras un parapet autour du toit » : même si tu as confiance en toi et que tu es sûr d'avoir atteint la perfection dans ton service divin, nos maîtres ont dit (Avot 2, 4) : « Ne te fais pas confiance jusqu'au jour de ta mort ! » Et afin que tu ne chutes pas et ne causes pas de mort dans ta maison, la Torah a recommandé : « Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek. »

Le mot « Amalek » a la même valeur numérique que le mot « ram » (élevé), référence à l'orgueil, aspect sous lequel Amalek se présente pour faire fauter Israël.

Plus encore, le terme « hama'aké » (le parapet) a la même valeur numérique que le mot « rakh » (tendre), ce qui fait allusion à l'enseignement de nos Sages selon lequel il faut toujours être souple comme un roseau plutôt que dur comme un cèdre » (Ta'anit 20a). Il ne faut pas être orgueilleux et dire « Je n'ai plus besoin de combattre mon yetser hara », car il est écrit (Ta'anit 31a) : « Quiconque continue à lutter s'améliorera, et quiconque ne le fait pas va à sa perte. » Nous avons donc l'obligation de mener ce combat durant toute notre vie.

**En l'honneur de sa hilloula le 26 Elloul, voici  
quelques aperçus de la vie de Rabbi 'Haïm  
Pinto le grand**

De nombreuses couronnes ont été attachées au nom de Rabbi 'Haïm Pinto le grand, que son mérite nous protège, sa sainteté remarquable, les miracles qu'il a accomplis, sa bonté envers les bnei Israël, mais en premier lieu « la couronne de la Torah », l'étude de la Torah de Rabbi 'Haïm Pinto le grand, grâce à laquelle il a mérité d'agir en faveur du peuple d'Israël.

Son assiduité dans la Torah était connue même de ses contemporains, mais ils ne savaient pas tout, car Rabbi 'Haïm, que son mérite nous protège, étudiait avec des êtres célestes. Certains ont eu la chance de le découvrir, mais cela n'a été connu qu'après sa mort. Voici une histoire à ce propos :

Toutes les nuits vers minuit, Rabbi 'Haïm Pinto entamait sa journée dans le service de D. avec la force d'un lion. A cette heure-là exactement, son chamach, Rabbi Aharon Ibn 'Haïm, se mettait à son service et préparait un verre de thé à son Rav.

Une nuit, le chamach entendit deux voix qui provenaient de la chambre de Rabbi 'Haïm. Il se dit : « Si le Rav étudie cette nuit avec quelqu'un, il faut que je prépare un verre de thé pour l'invité aussi. »

Passant à l'action, il fit entrer deux verres dans la chambre du Rav.

Avec le jour, après la prière de cha'harit, Rabbi 'Haïm appela son chamach pour lui demander : « Dis-moi, pourquoi cette nuit m'as-tu apporté deux verres de thé au lieu d'un, contrairement à ton habitude ? »

« J'ai entendu, répondit Rabbi Aharon, que le Rav parlait avec quelqu'un, et j'ai pensé qu'il convenait de servir aussi son invité. »

Rabbi 'Haïm hocha la tête en silence, regarda Rabbi Aharon et dit : « Heureux es-tu, mon fils, d'avoir mérité d'entendre la voix du prophète Eliahou. C'était lui la deuxième voix que tu as entendue cette nuit. Sache que je t'impose de ne le révéler à personne. »

Rabbi Aharon obéit à son Rav pendant quelques années et ne laissa pas échapper la moindre allusion à ce que ses oreilles avaient entendu.

Quand vint le moment pour Rabbi 'Haïm de quitter ce monde, Rabbi Aharon sentit que le moment était venu de raconter ce secret extraordinaire sur la révélation du prophète Eliahou, qui étudiait en 'havrouta avec Rabbi 'Haïm Pinto. [Makor Ha'Haïm]

Dans le même ordre d'idées, de nombreuses personnes entraient chez Rabbi 'Haïm pour régler des sujets liés à la vie de la communauté juive de Mogador.

Entre autres arriva un jour en courant Rabbi Makhlof Lob, qui avait été appelé chez le Rav à propos de quelque chose d'important et d'urgent qui ne pouvait souffrir aucun délai.

C'était tard dans la nuit, et Rabbi Makhlof reconnut la chambre du Rav à la bougie qui y brûlait. Quand il entra chez le Rav, il vit deux personnes : l'une était le Rav 'Haïm Pinto, le visage rayonnant d'un éclat merveilleux, et l'autre était inconnu de Rabbi Makhlof, et lui parut semblable à un ange de D. Il voulut s'approcher d'eux, mais tout à coup il sentit ses genoux trembler et une grande terreur l'envahit. Il tourna les talons et s'enfuit.

Le lendemain, quand il rencontra Rabbi 'Haïm Pinto, celui-ci lui dit : « Heureux êtes-vous, Rabbi Makhlof, d'avoir mérité de voir le visage du prophète Eliahou. » Rabbi Makhlof suffoquait de joie, mais son cœur battait de la crainte d'être châtié pour avoir regardé le visage du prophète Eliahou. Il supplia Rabbi 'Haïm de prier pour lui afin qu'il ne soit pas puni par une mort prématurée. Le Rav lui promit de prier pour lui et de demander miséricorde pour qu'il ne meure pas jeune.

Cette prière fut acceptée par le Ciel, et Rabbi Makhlof vécut très longtemps. C'est lui-même qui a écrit dans son livre de prière cette histoire qui lui était arrivée, et ses fils et petits-fils, qui servaient la famille Pinto, l'ont transmise aux générations suivantes. [Makor Ha'Haïm]

Plus que de leur vivant

Notre maître Rabbi David 'Hanania Pinto chelita a parlé et écrit en plusieurs occasions de la grande puissance du tsaddik, le jour de sa hilloula, à faire des miracles.

On voit concrètement des délivrances et de grandes réussites chez tous les juifs qui viennent prier sur la tombe du tsaddik, et chez tous ceux qui demandent une bénédiction par le mérite de la

Torah et de la sainteté de Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège.

Les Sages ont enseigné : « Les tsaddikim sont plus grands dans leur mort que dans leur vie. »

Dans l'oraison funèbre qu'il a prononcée sur le gaon Rabbi Chalom Messas zatsal, notre maître chelita a raconté l'histoire suivante :

Il y a quelques années à Pessa'h, j'étais au Maroc avec toute ma famille, chez monsieur Yéhochoua Dahan. Un jour de 'Hol Ha-Moed, j'ai reçu un coup de téléphone de France d'un grand Rav, un tsaddik qui était très proche de la famille Pinto, Rabbi Chalom Messas, Av Beit Din de Jérusalem. Il voulait parler avec moi de toute urgence. J'ai pris le téléphone, j'ai commencé à le saluer, et le Rav m'a dit qu'il voulait une bénédiction pour sa femme qui

*Suite Page 5*

était malade. On lui avait trouvé une maladie grave, et elle devait être opérée le lendemain. J'ai immédiatement exprimé ma grande surprise :

« Je suis quelqu'un de petit, alors que le Rav est d'une stature exceptionnelle, alors qui suis-je pour lui donner une bénédiction ? »

Mais le Rav Messas m'a répondu :

« C'est vrai, je suis qui je suis, mais vous, vous avez le grand mérite de vos ancêtres, nous savons tous qui était Rabbi 'Haïm Pinto. C'est pourquoi je voudrais que vous éveillez la miséricorde du Ciel pour ma femme. Nous croyons dans le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto et dans le mérite de vos saints ancêtres, c'est pourquoi je vous demande d'invoquer ce mérite et de prier pour la guérison totale de ma femme. »

## Sur la voie de nos Pères

### L'avantage d'être responsables les uns des autres

Notre paracha est remplie de mitsvot qui incombent à tout membre du peuple d'Israël. Une part non négligeable des 613 commandements est citée dans la paracha « Ki Tétsé ». Cependant, pour la plupart, il s'agit de mitsvot non accessibles à tous.

Il y a en effet relativement peu d'agriculteurs, de vigneron, de boutiquiers ou de propriétaires. C'est ici qu'intervient le principe de la coresponsabilité : chaque membre du peuple d'Israël qui accomplit une mitsva y fait participer l'ensemble du peuple, de manière à ce que tous puissent finalement réaliser les 613 commandements.

C'était le cas du Admour Rabbi Aharon de Belz : dans tous ses gestes, il cherchait le bien d'Israël, et dans toutes les mitsvot qu'il accomplissait, il pensait à faire mériter son peuple et à le protéger.

Lorsqu'il entendait que quelqu'un s'appropriait à rendre un objet perdu à son propriétaire, il lui demandait d'inclure toute la collectivité d'Israël dans son geste, en expliquant qu'il s'agit d'une mitsva que tout le monde n'a pas le mérite d'accomplir. En effet, si l'on ne retrouve pas d'objet on ne pourra pas le restituer à son propriétaire, et cette mitsva nous manquera !

### Le verre qui ne s'est pas brisé

Lors de l'une des visites du tsaddik Rabbi Arié Lewin dans une maison de retraite à Jérusalem, un pensionnaire a donné au Rav un billet de dix lires à poster à sa fille en Russie. En l'an 5695 où se situe cette histoire, c'était une somme d'une grande valeur qui pouvait assurer la subsistance d'une famille entière pendant deux mois. Le Rav s'est alors rendu à la poste.

Mais sur le chemin, il s'est aperçu à sa grande stupeur que sa poche était déchirée et qu'il n'y avait pas d'argent à l'intérieur ! Désespéré et déprimé, il est rentré chez lui raconter à son épouse ce qui venait de lui arriver, et a tristement ajouté :

« Cette semaine, nous avons dit qu'il était urgent d'acheter des chaussures aux enfants. A présent nous ne pourrions pas le faire, mais nous sommes en plus accablés par une lourde dette ! »

Sa pieuse femme lui a alors répondu calmement : « Il arrive parfois qu'un verre tombe par terre sans se briser. » Plein d'amertume, Rabbi Arié est allé consulter son maître le gaon Rabbi Isser Zalman Meltzer, qui lui a conseillé de mettre une annonce dans le journal « Doar Hayom » appelant quiconque aurait trouvé la somme demandée à la remettre à Rabbi Arié (malgré les faibles chances que cela se produise).

Je lui ai répondu tout simplement :

« Etant donné que le Rav est plus âgé que moi et qu'il s'annule tout de même devant moi, c'est un signe qu'il est plus grand que moi. C'est pourquoi par le mérite du fait qu'il s'adresse à plus petit que lui, que Hachem accorde rapidement la guérison complète à son épouse. »

Plus tard, Rabbi Yéhochoua m'a raconté qu'il savait effectivement que la femme du Rav Messas était malade, mais que quelque chose d'extraordinaire était arrivé : le lendemain, elle avait été opérée, et à la grande stupéfaction des médecins, ils n'avaient rien trouvé, ceci après que tous les examens aient montré clairement qu'elle était gravement atteinte. Alors, tout le monde a compris que le salut était venu par le mérite du tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto.

Puis Rabbi Isser l'a béni, lui souhaitant de retrouver l'argent perdu sans qu'il lui arrive aucun mal. Rabbi Arié a suivi le conseil de son maître, et en route vers le bureau du journal, il a emprunté à un « guema'h » la somme à envoyer en Russie chez la fille du pensionnaire.

A peine arrivé au bureau, on lui a annoncé qu'un juif était déjà venu dire qu'il avait trouvé dix lires ! Il avait même laissé son adresse au cas où le propriétaire viendrait publier une annonce pour retrouver son bien.

Saisi d'émotion, le Rav s'est précipité chez l'homme en question.

Il s'agissait d'un jeune père de famille qui avait trouvé la petite fortune dans la rue, à un endroit où travaillaient ce jour-là de nombreux non-juifs. C'était un réel miracle que l'argent soit tombé entre les mains d'un homme juif droit et honnête !

Tu es obligé de rendre

Le Rav Yera'hmiel Bauer, qui avait été maire de Bnei Brak, a raconté : « Un jour, j'ai perdu mon portefeuille à Tel-Aviv. Il contenait une somme importante appartenant à la communauté, et tous mes efforts pour retrouver le porte-monnaie perdu sont restés vains.

Puis un jour, j'ai reçu un appel d'un homme qui m'était inconnu, un habitant de Tel-Aviv m'annonçant qu'il avait retrouvé mon portefeuille et que je pouvais venir le récupérer chez lui.

Lorsque j'y suis allé, j'ai constaté que cette personne honnête était un juif non-pratiquant, ne respectant pas la Torah ni les mitsvot. J'étais ébahi : pourquoi avait-il décidé de rendre une si grosse somme ? Comment avait-il résisté à l'appât du gain ?

C'est alors qu'il m'a raconté : 'Lorsque j'ai trouvé le portefeuille et que j'ai vu la précieuse somme qu'il contenait, j'ai immédiatement décidé de tout m'approprier. Puis je l'ai ouvert à nouveau et j'y ai découvert la photo d'un Rav.

En observant cette photo, je me suis senti incapable de le garder, et j'ai compris que je devais rendre l'objet à son propriétaire...

Je ne sais pas ce qui m'a poussé à agir ainsi, mais quand j'ai regardé la photo une voix s'est écriée en moi : 'Tu as le devoir de rendre cet argent !'

Qui est ce fameux Rav ? a conclu Rav Yera'hmiel Bauer. Il s'agit du machguia'h Rabbi Yé'hezkel Lewinstein zatsal. »